

Le budget en débat au conseil municipal

Le débat d'orientation budgétaire ou plutôt le face-à-face tendu entre le maire et l'opposition a occupé une large partie de la réunion.

- VU 27 FOIS
- LE 05/03/2018 À 05:00



Photo HD Les immenses bâtiments de l'ancien lycée devraient enfin être réhabilités. Photo RL

Le débat budgétaire au sein des communes est désormais presque toujours synonyme de rappel de la douloureuse réalité des baisses de dotations. Ainsi, Jean-Pierre La Vaullée a-t-il souligné, en préambule au débat guénangeois, les problèmes liés à la diminution des diverses dotations de l'État d'environ 300 000 € sur 5 ans ainsi que les augmentations incompressibles de certaines charges comme celles de personnel et d'énergie ainsi que celle du SMITU. Une structure que le porte-parole de l'opposition municipale, Bernard Lécrivain, voudrait bien quitter mais... pas simple du tout.

Le maire s'est également félicité d'un désendettement de la ville, immédiatement contesté par l'opposition pour qui le montant de 3 587 890 € est supérieur à celui de 2017, « Mais le montant des annuités a diminué », a rétorqué le maire. L'examen des comptes administratifs 2017 a également déclenché une foire d'empoigne entre les mêmes protagonistes, chacun ayant sa propre lecture des chiffres. Pour Gérard Caillet : « L'excédent de fonctionnement a explosé à presque 527 000 €, alors que la municipalité réduit les dotations aux clubs et supprime le repas des anciens ». Courroux du maire qui lui a rétorqué sèchement que ce résultat est dû outre à une gestion très économe des deniers de la commune mais que s'il n'avait pas vendu pour 1,4 M€ de terrains, ce budget serait dans le rouge.

Devenir de l'ancien lycée

Pour la transformation de l'ancien lycée en groupe scolaire et accueil périscolaire 41 groupements d'architectes ont déposé un dossier de candidature pour la maîtrise d'œuvre. Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 2 500 000 € HT et comprendra principalement : une école maternelle pour l'accueil de 164 élèves, une école élémentaire pour l'accueil de 185 élèves (11 ou 12 salles de classe) et un accueil périscolaire pour l'accueil de 60 enfants. Trois groupements ont été sélectionnés par le jury du concours, un de Yutz, un de Nancy et un de Strasbourg. Ils ont jusqu'à fin mai pour déposer leur projet puis le jury choisira l'attributaire définitif.

Les élus ont ensuite voté à l'unanimité les subventions scolaires afin de terminer par une modification du tableau des effectifs pour tenir compte des avancements en grade.